

## **1.000 défibrillateurs vont être déployés sur l'espace public parisien d'ici 5 ans**

**Anne Hidalgo, Maire de Paris, a clôturé lundi les Assises Parisiennes de la Santé. Elle a annoncé à cette occasion la création d'un espace prévention santé dédié aux jeunes, dans le centre de Paris, et le déploiement de 1.000 défibrillateurs dans l'espace public.**

Pendant dix mois, professionnels, associations, citoyens, organisations représentatives et élus ont débattu des problématiques de santé qui se posent à Paris pour aboutir à plusieurs objectifs communs : améliorer la santé des Parisiens, réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, et renforcer la prévention des maladies.

### **Signature prochaine d'un Contrat Local de Santé**

Cette concertation sans précédent a été clôturée lundi par Anne Hidalgo et par son adjoint à la santé, Bernard Jomier. Dans son discours, la Maire de Paris a salué « une première étape fondamentale, qui a permis d'identifier et de comprendre les besoins des habitants de façon fine, précise et lucide ».

« Le travail entrepris ensemble sera approfondi et prolongé sans attendre, par la signature d'un Contrat Local de Santé avec l'Agence Régionale de Santé. Il sera le marqueur d'une évolution vers une véritable politique parisienne de santé publique territorialisée », a-t-elle détaillé.

### **Un espace « prévention santé jeunes » dans le centre de Paris**

Anne Hidalgo a d'ores et déjà annoncé « la création d'un espace prévention santé jeunes, dans le centre de Paris », une idée qui a fait consensus lors de ces Assises. « Il permettra aux jeunes parisiens de dialoguer avec des professionnels de sujets parfois compliqués à aborder en famille comme la drogue, l'alcool, le tabac ou la sexualité », a-t-elle souligné.

Pour prévenir les morts subites, la Maire de Paris a également décidé du « déploiement de 1.000 défibrillateurs dans l'espace public, en cinq ans ». « Ils seront installés devant chaque pharmacie, dans les parcs ou encore sur les rives de Seine. Ils seront un outil concret et utile face aux accidents cardiaques », a-t-elle fait valoir.

## **PARIS MED : une expérimentation réussie, désormais pérennisée**

La Ville de Paris va aussi pérenniser le dispositif d'aide à l'installation des jeunes médecins et professionnels de santé « PARIS MED », expérimenté avec succès depuis un an et qui a déjà permis l'installation de plusieurs cabinets médicaux. Enfin, elle continuera à proposer des formations gratuites aux gestes qui sauvent, « avec l'objectif d'initier 25.000 Parisiens par an ».

Les Assises Parisiennes de la Santé seront désormais déclinées chaque année, sous la forme d'une « Semaine Parisienne de la Santé ». Elle permettra de pérenniser cette démarche de démocratie sanitaire qui a été plébiscitée par les professionnels du secteur.

**Contact presse** : Marion Fonteny / [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr) / 01.42.76.49.61